

543269-2026 - Mise en concurrence

Belgique – Services d'assurance – Marché des assurances 2026-2027

OJ S 149/2026 05/08/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Zone de police Midi

Adresse électronique: alain.godelaine@police.belgium.eu

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Ordre et sécurité publics

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché des assurances 2026-2027

Description: Marché des assurances 2026-2027

Identifiant de la procédure: 536ed490-4b06-4df5-bee5-791fd440710a

Identifiant interne: PPP09O-4845/6074/2026-137

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.5. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre: 5

Conditions du marché:

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire: 5

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: ASSURANCE DÉGÂTS MATÉRIELS - INCENDIE ET PÉRILS CONNEXES

Description: ASSURANCE DÉGÂTS MATÉRIELS - INCENDIE ET PÉRILS CONNEXES

Identifiant interne: 2026-137_L1\2026-137_P1_1

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue des Deux Gares 50\Tweestationsstraat 50

Ville: Anderlecht

Code postal: 1070

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Zone de police Midi

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/10/2026

Date de fin de durée: 31/12/2027

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de

l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire communique une déclaration concernant le chiffre d'affaires dont il ressort que le soumissionnaire a réalisé, au cours des trois dernières années, un chiffre d'affaires annuel total au moins égal à 4.000.000,00 € dans les secteurs concernés par le présent marché.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants : Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services. Niveau (x) minimal(aux): Les marchés similaires d'assurances (incendie et périls annexes, véhicules, responsabilité civile, accidents du travail, tous risques et rapatriement), prouvés par des attestations de bonne exécution comprennent des marchés pour une estimation de minimum 2.000.000,00 € par attestation, avec un minimum de 3 attestations.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * 1. En application de l'art. 63 de l'AR du 15 juillet 2011, le candidat ou le soumissionnaire joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas. 2. Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis. Les points 1 et 2 seront vérifiés par la zone de police par Telemarc. Dans le cas où ces attestations ne seraient pas disponibles par Telemarc, il sera demandé au candidat de produire les attestations concernées. 3. Le soumissionnaire indiquera dans son offre par un certificat émis par l'autorité concernée indiquant les branches d'assurances pour lesquelles les prestataires sont agréés, qu'il a l'agrément pour pratiquer les branches d'assurance faisant l'objet du marché concerné soit, pour les candidats belges, une attestation FSMA (Financial Services and Markets Authority) et, pour les candidats étrangers, un certificat émis par l'autorité concernée de l'Etat membre de l'Union Européenne indiquant les branches d'assurance pour lesquelles les prestataires sont agréés et la preuve de l'existence d'un siège d'exploitation en Belgique. La liste des assureurs qui détiennent une autorisation d'exercer une activité d'assurances en Belgique est consultable sur le site internet de la Banque Nationale de Belgique (www.nbb.be). Le Pouvoir adjudicateur consultera cette liste. Les offres des courtiers, agents d'assurances ne seront pas acceptées. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/4845/90/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 03/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D'ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Zone de police Midi

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: CONSEIL D'ETAT

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Zone de police Midi

5.1. Lot: LOT-0002

Titre: RESPONSABILITE CIVILE GENERALE ET RESPONSABILITE CIVILE OBJECTIVE

Description: RESPONSABILITE CIVILE GENERALE ET RESPONSABILITE CIVILE OBJECTIVE

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue des Deux Gares 50\Tweestationsstraat 50

Ville: Anderlecht

Code postal: 1070

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Zone de police Midi

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/10/2026

Date de fin de durée: 31/12/2027

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire communique une déclaration concernant le chiffre d'affaires dont il ressort que le soumissionnaire a réalisé, au cours des trois dernières années, un chiffre d'affaires annuel total au moins égal à 4.000.000,00 € dans les secteurs concernés par le présent marché.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants : Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services. Niveau (x) minimal(aux): Les marchés similaires d'assurances (incendie et périls annexes, véhicules, responsabilité civile, accidents du travail, tous risques et rapatriement), prouvés par des attestations de bonne exécution comprennent des marchés pour une estimation de minimum 2.000.000,00 € par attestation, avec un minimum de 3 attestations.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * 1. En application de l'art. 63 de l'AR du 15 juillet 2011, le candidat ou le soumissionnaire joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas. 2. Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis. Les points 1 et 2 seront vérifiés par la zone de police par Telemarc. Dans le cas où ces attestations ne seraient pas disponibles par Telemarc, il sera demandé au candidat de produire les attestations concernées. 3. Le soumissionnaire indiquera dans son offre par un certificat émis par l'autorité concernée indiquant les branches d'assurances pour lesquelles les prestataires sont agréés, qu'il a l'agrément pour pratiquer les branches d'assurance faisant l'objet du marché concerné soit, pour les candidats belges, une attestation FSMA (Financial Services and Markets Authority) et, pour les candidats étrangers, un certificat émis par l'autorité concernée de l'Etat membre de l'Union Européenne indiquant les branches d'assurance pour lesquelles les prestataires sont agréés et la preuve de l'existence d'un siège d'exploitation en Belgique. La liste des assureurs qui détiennent une autorisation d'exercer une activité d'assurances en Belgique est consultable sur le site internet de la Banque Nationale de Belgique (www.nbb.be). Le Pouvoir adjudicateur consultera cette liste. Les offres des courtiers, agents d'assurances ne seront pas acceptées. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/4845/9O/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 03/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D'ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Zone de police Midi

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: CONSEIL D'ETAT

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Zone de police Midi

5.1. Lot: LOT-0003

Titre: ACCIDENTS DU TRAVAIL

Description: ACCIDENTS DU TRAVAIL

Identifiant interne: 2026-137_3

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue des Deux Gares 50\Tweestationsstraat 50

Ville: Anderlecht

Code postal: 1070

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Zone de police Midi

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/10/2026

Date de fin de durée: 31/12/2027

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire communique une déclaration concernant le chiffre d'affaires dont il ressort que le soumissionnaire a réalisé, au cours des trois dernières années, un chiffre d'affaires annuel total au moins égal à 4.000.000,00 € dans les secteurs concernés par le présent marché.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants : Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services. Niveau (x) minimal(aux): Les marchés similaires d'assurances (incendie et périls annexes, véhicules, responsabilité civile, accidents du travail, tous risques et rapatriement), prouvés par des attestations de bonne exécution comprennent des marchés pour une estimation de minimum 2.000.000,00 € par attestation, avec un minimum de 3 attestations.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * 1. En application de l'art. 63 de l'AR du 15 juillet 2011, le candidat ou le soumissionnaire joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas. 2. Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis. Les points 1 et 2 seront vérifiés par la zone de police par Telemarc. Dans le cas où ces attestations ne seraient pas disponibles par Telemarc, il sera demandé au candidat de produire les attestations concernées. 3. Le soumissionnaire indiquera dans son offre par un certificat émis par l'autorité concernée indiquant les branches d'assurances pour lesquelles les prestataires sont agréés, qu'il a l'agrément pour pratiquer les branches d'assurance faisant l'objet du marché concerné soit, pour les candidats belges, une attestation FSMA (Financial Services and Markets Authority) et, pour les candidats étrangers, un certificat émis par l'autorité concernée de l'Etat membre de l'Union Européenne indiquant les branches

d'assurance pour lesquelles les prestataires sont agréés et la preuve de l'existence d'un siège d'exploitation en Belgique. La liste des assureurs qui détiennent une autorisation d'exercer une activité d'assurances en Belgique est consultable sur le site internet de la Banque Nationale de Belgique (www.nbb.be). Le Pouvoir adjudicateur consultera cette liste. Les offres des courtiers, agents d'assurances ne seront pas acceptées. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/4845/9O/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 03/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D'ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Zone de police Midi
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: CONSEIL D'ETAT
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Zone de police Midi

5.1. Lot: LOT-0004

Titre: ASSURANCE DES VEHICULES DE POLICE
Description: ASSURANCE DES VEHICULES DE POLICE
Identifiant interne: 2026-137_L4\2026-137_P4_4

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services
Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue des Deux Gares 50\Tweestationsstraat 50
Ville: Anderlecht
Code postal: 1070
Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)
Pays: Belgique
Informations complémentaires: Zone de police Midi

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/10/2026
Date de fin de durée: 31/12/2027

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.
Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises
Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis
Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen
Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire communique une déclaration concernant le chiffre d'affaires dont il ressort que le soumissionnaire a réalisé, au cours des trois dernières années, un chiffre d'affaires annuel total au moins égal à 4.000.000,00 € dans les secteurs concernés par le présent marché.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants : Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services. Niveau (x) minimal(aux): Les marchés similaires d'assurances (incendie et périls annexes, véhicules, responsabilité civile, accidents du travail, tous risques et rapatriement), prouvés par des attestations de bonne exécution comprennent des marchés pour une estimation de minimum 2.000.000,00 € par attestation, avec un minimum de 3 attestations.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * 1. En application de l'art. 63 de l'AR du 15 juillet 2011, le candidat ou le soumissionnaire joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas. 2. Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis. Les points 1 et 2 seront vérifiés par la zone de police par Telemarc. Dans le cas où ces attestations ne seraient pas disponibles par Telemarc, il sera demandé au candidat de produire les attestations concernées. 3. Le soumissionnaire indiquera dans son offre par un certificat émis par l'autorité concernée indiquant les branches d'assurances pour lesquelles les prestataires sont agréés, qu'il a l'agrément pour pratiquer les branches d'assurance faisant l'objet du marché concerné soit, pour les candidats belges, une attestation FSMA (Financial Services and Markets Authority) et, pour les candidats étrangers, un certificat émis par l'autorité concernée de l'Etat membre de l'Union Européenne indiquant les branches d'assurance pour lesquelles les prestataires sont agréés et la preuve de l'existence d'un siège d'exploitation en Belgique. La liste des assureurs qui détiennent une autorisation d'exercer une activité d'assurances en Belgique est consultable sur le site internet de la Banque Nationale de Belgique (www.nbb.be). Le Pouvoir adjudicateur consultera cette liste. Les offres des courtiers, agents d'assurances ne seront pas acceptées. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/4845/9O/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 03/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D'ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Zone de police Midi

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: CONSEIL D'ETAT

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Zone de police Midi

5.1. Lot: LOT-0005

Titre: ASSURANCES TOUS RISQUES

Description: ASSURANCES TOUS RISQUES

Identifiant interne: 2026-137_L5\2026-137_P5_5

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 66510000 Services d'assurance

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Rue des Deux Gares 50\Tweestationsstraat 50

Ville: Anderlecht

Code postal: 1070

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Informations complémentaires: Zone de police Midi

5.1.3. Durée estimée

Date de début: 01/10/2026

Date de fin de durée: 31/12/2027

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés: Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Chiffre d'affaires annuel moyen

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global de l'entreprise et le chiffre d'affaires du domaine d'activités faisant l'objet du marché, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activités de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Niveau(x) minimal(aux): Le soumissionnaire communique une déclaration concernant le chiffre d'affaires dont il ressort que le soumissionnaire a réalisé, au cours des trois dernières années, un chiffre d'affaires annuel total au moins égal à 4.000.000,00 € dans les secteurs concernés par le présent marché.

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants : Une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations émises ou contresignées par l'autorité compétente ou lorsque le destinataire a été un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur ou, à défaut, simplement par une déclaration du prestataire de services. Niveau (x) minimal(aux): Les marchés similaires d'assurances (incendie et périls annexes, véhicules, responsabilité civile, accidents du travail, tous risques et rapatriement), prouvés par des attestations de bonne exécution comprennent des marchés pour une estimation de minimum 2.000.000,00 € par attestation, avec un minimum de 3 attestations.

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: * 1. En application de l'art. 63 de l'AR du 15 juillet 2011, le candidat ou le soumissionnaire joint à sa demande de participation ou à son offre, selon le cas, une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des demandes de participation ou des offres, selon le cas. 2. Une attestation délivrée par l'autorité compétente confirmant que le soumissionnaire est en règle quant à ses obligations relatives au paiement

des cotisations de sécurité sociale, jusque et y compris l'avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date limite de réception des demandes de participation ou de réception des offres, conformément aux dispositions de la loi belge ou celles du pays où les employés sont établis. Les points 1 et 2 seront vérifiés par la zone de police par Telemarc. Dans le cas où ces attestations ne seraient pas disponibles par Telemarc, il sera demandé au candidat de produire les attestations concernées. 3. Le soumissionnaire indiquera dans son offre par un certificat émis par l'autorité concernée indiquant les branches d'assurances pour lesquelles les prestataires sont agréés, qu'il a l'agrément pour pratiquer les branches d'assurance faisant l'objet du marché concerné soit, pour les candidats belges, une attestation FSMA (Financial Services and Markets Authority) et, pour les candidats étrangers, un certificat émis par l'autorité concernée de l'Etat membre de l'Union Européenne indiquant les branches d'assurance pour lesquelles les prestataires sont agréés et la preuve de l'existence d'un siège d'exploitation en Belgique. La liste des assureurs qui détiennent une autorisation d'exercer une activité d'assurances en Belgique est consultable sur le site internet de la Banque Nationale de Belgique (www.nbb.be). Le Pouvoir adjudicateur consultera cette liste. Les offres des courtiers, agents d'assurances ne seront pas acceptées. * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Coût

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 70

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité des garanties

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 30

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/4845/9O/2026>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.publicprocurement.be>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français, néerlandais

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 03/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise
La commande en ligne sera utilisée: non
Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: CONSEIL D'ETAT

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : CONSEIL D'ETAT

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Zone de police Midi

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: CONSEIL D'ETAT

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Zone de police Midi

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Zone de police Midi

Numéro d'enregistrement: BE0267.348.034

Adresse postale: Rue des Deux Gares 50\Tweestationsstraat 50

Ville: Anderlecht

Code postal: 1070

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Point de contact: Alain Godelaine

Adresse électronique: alain.godelaine@police.belgium.eu

Téléphone: +32 25598036

Télécopieur: +32 25598159

Adresse internet: <http://www.polbrumidi.be/>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0002

Nom officiel: CONSEIL D'ETAT

Numéro d'enregistrement: BE 0931.814.266

Adresse postale: Rue de la Science 33\Wetenschapsstraat 33

Ville: Bruxelles\Brussel

Code postal: 1040

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@raadvt-consetat.be

Téléphone: +32 22349611

Adresse internet: <http://www.raadvst-consetat.be/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Numéro d'enregistrement: BE 0475.480.736

Ville: Antwerpen / Anvers

Code postal: 2000

Subdivision pays (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Pays: Belgique

Adresse électronique: info@3p.eu

Téléphone: +32 3 294 30 51

Rôles de cette organisation:

Prestataire de services de passation de marché

8.1. ORG-0004

Nom officiel: FPS Policy and Support

Numéro d'enregistrement: BE 0671.516.647

Ville: Brussels

Code postal: 1000

Subdivision pays (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Pays: Belgique

Adresse électronique: e.proc@publicprocurement.be

Téléphone: +32 2 740 80 00

Rôles de cette organisation:

TED eSender

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 47edef0b-1b34-4e02-99d5-b42cce478281 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 03/08/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Date et heure de transmission de l'avis (eSender): 03/08/2026 00:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français, néerlandais

Numéro de publication de l'avis: 543269-2026

Numéro de publication au JO S: 149/2026

Date de publication: 05/08/2026